



Pommier / Poirier

Hors-série
04/02/2020



Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier N°X
du JJ/MM/AA »

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Rappel du fonctionnement du dispositif BSV

Le BSV : un outil qui nécessite la participation du plus grand nombre pour une analyse de risque de qualité

La surveillance biologique du Territoire (SBT), un axe clé du plan Ecophyto 2 +

La surveillance biologique du territoire (SBT) constitue un enjeu majeur de la profession agricole pour évaluer l'intensité des bio-agresseurs présents sur le territoire, mais également pour anticiper la venue de nouveaux bio-agresseurs sur notre territoire.

Dans le Plan Ecophyto 2+, ces objectifs ont été ré-affirmés voire renforcés : **suivi de l'état sanitaire des cultures et production d'une analyse du risque**, veille des risques émergents, détection des organismes nuisibles réglementaires et détection des effets non intentionnels liés aux traitements des cultures.

Cela passe par une bonne connaissance des bio-agresseurs et par la mise en place sur tout le territoire de **réseaux d'observations représentatifs des bassins de production**. L'ensemble des données collectées par ces réseaux, mais également par la mobilisation de différents outils tels que la modélisation et les suivis en laboratoire, permettent, après analyse, la rédaction de bulletins, gratuits, diffusés régulièrement : les **bulletins de santé du végétal** (BSV).

Le BSV, un outil complémentaire aux bulletins de préconisations

Les BSV arboricoles ont pour vocation d'être un outil d'aide à la décision utile aux arboriculteurs grâce à une évaluation du risque global sur les différents secteurs. Cela n'est possible que grâce à la production d'une analyse de risque fine, à l'échelle régionale, réalisée en compilant les différentes sources d'informations du réseau. Les exploitants **peuvent s'appuyer sur le BSV pour décider de la stratégie à suivre pour la protection de leur verger**.

C'est un document complémentaire des bulletins de préconisations ou des informations données par les conseillers.

Dans tous les cas, la décision finale appartient à l'arboriculteur et nécessite une observation précise de ses parcelles pour adapter l'évaluation du risque à sa propre situation

7 éditions BSV « Arboriculture fruitière » en N-A

Le BSV se doit d'être représentatif des différents bassins arboricoles ; c'est pourquoi 7 éditions sont proposées :

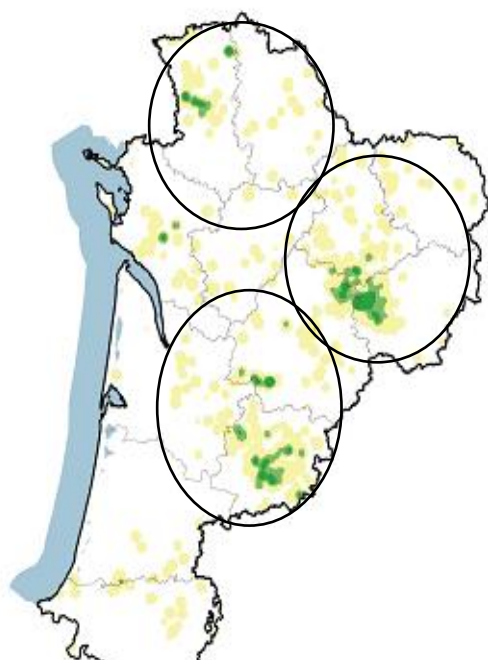
Mais également :

« Edition Fruits à noyau
N-A »

« Edition Kiwi N-A »

« Edition Noix Grand Sud-
Ouest »

« Edition Châtaignier
Grand Sud-Ouest »



3 éditions « Pommier / Poirier »

Limousin / 47-33-sud-24-16 / 79-86-nord 16

Dans ces BSV, vous trouverez :

- Un résumé en 1^{ère} page récapitulant les éléments clés à retenir ;
- La situation météorologique ;
- Les observations de la semaine / maladies et ravageurs (*parcelles de références, témoins non traités, piégeage, ...*) ;
- Les suivis biologiques (maturation des périthèces de tavelure, essentielle à la détermination des premiers risques de contaminations sur fruits à pépins, éclosions des œufs d'acariens rouges ...)
- Les résultats de modélisation (*modèles Inoki du CTIFL*) qui prévoient le risque en tenant compte des prévisions météorologiques ;
- **Une évaluation des risques par bio-agresseur et par grand secteur ;**
- Des éléments de reconnaissance des principaux bio-agresseurs (*biologie, photos, ...*) ;
- Des mesures prophylactiques et des solutions alternatives lorsqu'elles existent ;
- Des informations sur les auxiliaires ;
- Des notes techniques ;
-

Des outils variés pour une analyse de risque précise

• Le suivi de la maturation des périthèces de tavelure (pommier, poirier)

Les périthèces, organes de conservation de la tavelure, sont récupérés sur des feuilles de pommier prises au sol à la fin de l'automne. Les feuilles sont humidifiées et les périthèces, enchâssés dans la paroi végétale, sont extraits sous loupe binoculaire.

Déposés dans une goutte d'eau sur lame, ils sont écrasés entre lame et lamelle et observés au microscope pour déterminer leur stade d'évolution.

• Le suivi de la projection des ascospores de tavelure (pommier, poirier) et d'antracnose (noyer)

A partir d'un lit de feuilles, les ascospores sont captées directement sur lames ou aspirées à l'aide d'un piège de type Burkard ou Marchi, lorsque les conditions météorologiques permettent leurs projections. Elles sont ensuite dénombrées pour estimer les pics de projections.

• Le suivi de l'éclosion des œufs d'acariens rouges (pommier)

L'acarien rouge passe l'hiver à l'état d'œufs, près des bourgeons, au niveau des rides et des empattements, principalement sur le bois de deux ans.

Des suivis d'éclosions d'œufs d'acariens rouges sont ainsi réalisés sur des planchettes en situation de verger.

• Le suivi de l'émergence du carpocapse des pommes (pommier, noyer)

Suivi des premières émergences de carpocapse, en cage d'élevage où sont déposées des larves hivernantes.

• La modélisation biologique (pommier, poirier, fruits à noyau, noyer)

Pour apprécier le développement des principaux bio-agresseurs en arboriculture fruitière, le BSV utilise la suite des modèles de la base Inoki® du CTIFL (Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes) :

- Modèle tavelure du pommier Inoki/DGAL
- Modèle carpocapse du pommier Inoki/DGAL/Onpv
- Modèle tordeuse orientale du pêcher Inoki/DGAL
- Modèle Mouche du Brou Inoki/Senura/DGAL
- Modèle Anthracnose du noyer Inoki/Senura

Ces outils de simulation du développement de maladies ou de parasites utilisent une base de données climatique forte de 300 stations météorologiques automatiquement consolidées.

Les résultats permettent d'apporter un aspect prédictif aux BSV.

• Les observations et piégeages terrain, suivis du vol des tordeuses, mouches, punaises (toutes espèces)

Quelques 180 parcelles sont régulièrement observées sur la région pour permettre d'évaluer l'état sanitaire par secteur. Les suivis sont divers :

- ✓ observations chaque semaine des parcelles de référence ;
- ✓ observations chaque semaine des témoins non traités ;
- ✓ relevés de pièges (carpocapses, mouche du brou, punaises...) ;
- ✓ tours de plaine.

• Les analyses biologiques (toutes espèces)

En cas de doutes quant au pathogène présent, des analyses en laboratoire peuvent être demandées.

Le dispositif BSV, basé sur la mobilisation de tous

Le fonctionnement global du dispositif repose avant tout sur la **mobilisation d'un maximum de partenaires terrain, tant les organismes de conseil** (Instituts, Chambres d'agriculture, FREDON, FDGDON, Coopératives, Négoces, techniciens indépendants, OP, Lycées agricoles...) **que les arboriculteurs eux-mêmes** : chaque édition BSV identifie les contributeurs au réseau. C'est ainsi qu'au niveau de la région Nouvelle-Aquitaine, plus de 130 BSV arboricoles seront diffusés cette année.

Chacun des partenaires contribue à la remontée d'informations permettant d'évaluer le risque sanitaire pour chacune des cultures, par des **observations régulières de parcelles fixes, des relevés de pièges, des informations ponctuelles de type alerte**

• Vous aussi contribuez au réseau « Arboriculture fruitière » N-A

En 2019, ce sont plus de 80 observateurs sur l'ensemble de la Nouvelle Aquitaine, qui ont participé chaque semaine à ce dispositif bien rodé. **Chacun peut à son tour renforcer le dispositif et la qualité de l'information traitée.**

Venez nombreux rejoindre ce dispositif : techniciens et arboriculteurs, chacun est concerné

En effet, il est **possible de déclarer des symptômes observés sur votre exploitation** en :

- participant au réseau de piégeage ;
- suivant chaque semaine des parcelles de références ou des témoins non traités ;
- en signalant des symptômes ponctuels sur les parcelles flottantes.

Pour participer au réseau de votre choix, contactez les animateurs des BSV arboricoles :

Emmanuelle MARCHESAN, animatrice « Pommier/Poirier Sud N-A », « Kiwi N-A » et « Fruits à noyau N-A » : e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Sandra CHATUFAUD, animatrice « Pommier/Poirier Limousin » et « Noyer Grand Sud-Ouest » : sandra.chatufaud@fredon-na.fr

Hélène HANTZBERG, animatrice « Pommier/Poirier Nord N-A » : helene.hantzberg@fredon-na.fr

Comment recevoir le BSV ?

Les **BSV arboriculture sont disponibles GRATUITEMENT**, sur les sites Internet des chambres d'agriculture, de la DRAAF et des partenaires du dispositif. Mais vous pouvez également **le recevoir directement sur votre boîte mail**, sur simple demande. Il suffit de vous inscrire aux éditions qui vous concernent, grâce au formulaire suivant : [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

L'ensemble des BSV, ainsi que le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site de la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine : bsv.na.chambagri.fr

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".